

Handicap

Publié le 10 septembre 2026

La Ville d'Arcueil accompagne les Arcueillaises et les Arcueillais en situation de handicap ainsi que les aidant.e.s de personnes handicapées dans leurs démarches et leurs besoins. Le CCAS vous accueille, vous accompagne et vous oriente pour vos demandes auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) du Val-de-Marne.

Via la mission handicap, la Ville poursuit sa démarche de **mise en accessibilité** des équipements et espaces publics municipaux. Ce travail se fait en concertation avec les membres de la **Commission communale d'accessibilité** (CCA) composée de membres du conseil municipal, d'associations ou organismes représentant.e.s de personnes en situation de handicap, d'habitant.e.s en situation de handicap ou d'aidant.e.s.

Les **associations représentées** sont : Association des Paralysés de France (APF), Union nationale des déficients visuels et aveugles (UNADEV), Vivre, Société d'éducation et d'assistance pour les sourds et les muets de France, Union Nationale des Amis et Familles des Malades Psychiques (UNAFAM), La Maison d'Aspasie, l'Association des Quartiers de Villejuif-Ouest et Arcueil-Est (AQVOAE), La Maison des Solidarités, l'ESRP Vivre.

Les missions définies par la loi sont les suivantes :

- Dresser le constat d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie et des espaces publics ainsi que celui des transports
- Recenser l'offre de logement
- Faire des propositions utiles permettant d'améliorer la mise en accessibilité de l'existant
- Etablir un rapport annuel sur l'état d'accessibilité et le présenter au Conseil municipal

Par ailleurs, la ville, soucieuse d'agir en faveur de l'inclusion et du lien social, organise tout au long de l'année diverses actions de sensibilisation sur les enjeux de l'accessibilité et de la non-discrimination des personnes en situation de handicap.

- **Mission Accessibilité**

- [01 71 56 03 78](tel:0171560378)
- nathalie.lazic@mairie-arcueil.fr

- **Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)**

- [01 43 99 79 00](tel:0143997900)
- www.valdemarne.fr/a-votre-service/handicap/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph



Contact

CCAS

-

[*42 rue Cauchy 94110 Arcueil*](#)

- [01 46 15 08 64](#)
- [Nous écrire](#)

Contact

- Mission Accessibilité
-

[*42 rue Cauchy 94110 Arcueil*](#)

- [01 71 56 03 78](#)
- [Nous écrire](#)

Lien utile

[Maison départementale des personnes handicapées \(MDPH\)](#) www.valdemarne.fr